

Image not found or type unknown



Assurance terrain constructible

Par **natalia85**, le **03/09/2008 à 22:10**

BonjourrrrrJe viens d'acquérir un terrain constructible de 435m2 sur laquelle se trouve un vieux pressoir en ruine avec 4 murs mais plus de toit ! J'envisage dans quelques mois de construire, mais je souhaiterais savoir si je dois prendre dès maintenant une assurance pour ce terrain... et quel type d'assurance, puisqu'en fait il n'y a rien à assurer !!!rrrrAvec mes remerciements